

NOTE À L'ATTENTION DES PARENTS DES ÉLÈVES DE 2^e MRC

Madame, Monsieur,

Comme annoncé lors de l'inscription de votre enfant, un ordinateur portable sera mis à sa disposition pour les 3 années scolaires de BAC PRO.

Afin d'en garantir la sécurité et d'assurer des conditions d'utilisation optimales, il a été convenu que ces ordinateurs resteront dans la classe des 2^e, rangés dans une armoire sécurisée, et ce pour deux années (première et deuxième année).

Ce PC fait partie du kit de premier équipement de rentrée. Une aide de la Région Nouvelle Aquitaine d'un montant de 115 € sera automatiquement déduite de ce montant.

Le reste à charge sera à régler lors de la remise du PC, prévue le **jeudi 3 septembre 2026**. Le règlement pourra s'effectuer par chèque ou en espèces.

Nous vous précisons que cet ordinateur est exclusivement réservé pour l'apprentissage au même titre qu'un manuel scolaire.

Nous vous remercions de bien vouloir en prendre acte.
Cordialement,

Elsa BARRAILLEY
Directrice Adjointe